Université de Paris

Paris, le 29 avril 2020

A MESSIEURS LES DOYENS

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'IPGP

Objet : Organisation de la reprise d'activité dans le cadre du déconfinement progressif

Messieurs les Doyens,

Monsieur le Directeur,

La situation de crise provoquée par l'épidémie du Covid-19, inédite et bouleversante à plus d'un titre, constitue une rupture importante de notre vie universitaire. La crise a touché sans exception tous les niveaux et tous les champs d'activités de notre établissement. Locaux fermés, méthodes de travail repensées, nouveaux modes d'enseignement mis en place, arrêt complet de certaines activités…, tout cela s'est organisé en quelques jours seulement.

Chacun et chacune d'entre nous a été contraint de repenser son mode de vie professionnelle et personnelle dans l'urgence en alliant des contraintes de tous ordres, familiales, économiques et aussi psychologiques. Cette crise sanitaire va durablement marquer nos esprits et nos organisations.

Le Président de la République a annoncé une sortie du confinement à partir du 11 mai prochain et le Premier ministre a présenté hier la stratégie nationale de déconfinement devant le Parlement en insistant particulièrement sur le fait que le déconfinement se fera progressivement et en plusieurs étapes.

D'ores et déjà, je vous propose de travailler un Plan de Reprise progressive d'Activité (PRpA), en étroite concertation avec les composantes et les unités de recherche de vos facultés et Institut et reposant sur les grands principes directeurs suivants :

- la reprise d'activité sur les sites sera très progressive, en plusieurs étapes, et devra prendre en compte, d'une part, les activités prioritaires indispensables à notre mission de service public dans le temps, et d'autre part, de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes gouvernementales ;
- les enseignements continueront à s'effectuer en distanciel, et le contrôle des connaissances se fera également en distanciel (sauf exceptions comme la PACES ou les ECNi) ;
- la reprise de l'activité des laboratoires concernera en priorité les laboratoires humides, et ce de manière progressive et sera concertée pour les UMR avec les organismes de recherche ;
- le travail à distance restera la modalité de travail à privilégier, en corrélation avec un plan d'action volontaire pour renforcer les moyens numériques mis à disposition des personnels ;
- les activités sur sites seront limitées aux besoins strictement indispensables, avec les dispositifs de distanciation, de gestes barrières et moyens de protection adaptés ;
- l'organisation du travail sera assouplie afin de concilier les déplacements sur sites indispensables et la sécurité sanitaire individuelle et collective ;
- le suivi et l'accompagnement des personnels, notamment sur les plans médicaux, psychologique, social, professionnel et managérial, seront une priorité ;

Référence
CC/DP/NCJ/090
Objet
Organisation de la reprise d'activité dans le cadre du déconfinement progressif

Sous couvert de
Didier Petitjean
didier.petitjean@u-paris.fr
Adresse
85 boulevard Saint-Germain
75006 Paris
+33 (0)1 76 53 16 55
u-paris.fr

- un dépistage du Covid-19 auprès des personnels sera possible selon des modalités à définir ;
- les modalités de déroulement de la prochaine rentrée universitaire feront l'objet de différents scenarii dans les prochaines semaines.

C'est sur la base de ces grands principes que nous allons ensemble élaborer les modalités de reprise de l'activité, qui seront proposées pour avis au CHSCT et au CT.

Pour nous laisser le temps nécessaire à ce travail de concertation mais également pour tenir compte des délais nécessaires à la mise en conformité des locaux dans le cadre du déconfinement (ménage spécifique, remise en route des ventilations, etc.), le plan de continuité d'activité qui existe aujourd'hui sera maintenu jusqu'au 18 mai et la reprise des activités prioritaires ou leur montée en charge ne pourra se faire qu'au-delà de cette date.

Un certain nombre de mesures ont d'ores et déjà été prises, afin de disposer à temps des moyens de protection qui garantiront la possibilité de reprise sur site des activités.

Je vous remercie de votre implication et votre vigilance pour aborder la gestion de cette nouvelle période.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Doyens, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Christine Clerici



La Présidente